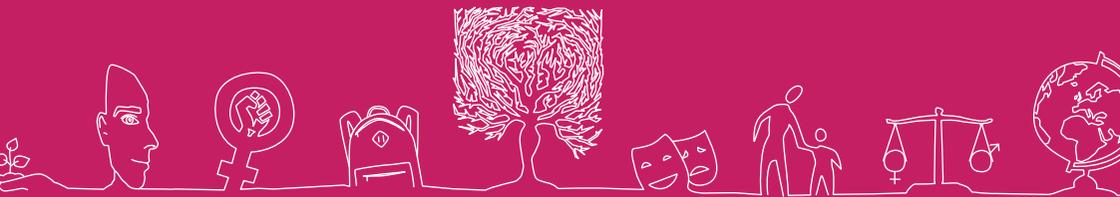


Famille, Culture & Éducation | Roxane Lejeune

Les enjeux de la mixité et de la non-mixité





: lien consultable en ligne ou téléchargeable

Introduction

« Manifestation ségrégationniste »¹, voire un semblant d'« apartheid »². Voici comment a été décrite une marche spécifiquement dédiée aux femmes à laquelle la secrétaire d'État à l'Égalité des genres, l'Égalité des chances et à la Diversité de l'État fédéral, Sarah Schlitz, a participé en septembre 2021. La même année, en France, c'est l'UNEF, une organisation étudiante, qui est visée pour ses réunions non mixtes entre personnes non blanches, celles-ci ont alors été qualifiées comme « L'avant-garde de l'islamo-gauchisme »³, une « discrimination raciale »⁴, ou encore comme des réunions qui ressemblent au fascisme⁵.

Pourquoi tant de réactions disproportionnées ? Pourquoi tant de véhémence contre la non-mixité choisie ? Celle-ci, installée dans les milieux militants (ou non) depuis des décennies, semble toutefois questionnée aujourd'hui dans le chef des pouvoirs politiques et au travers des médias, parce qu'elle mettrait en péril la mixité et l'égalité universelle. Mais finalement, de quelle mixité parle-t-on ? Quels sont les véritables objectifs de la non-mixité choisie ? Cette dernière constitue-t-elle réellement une menace ?

L'objectif de cette analyse est de dessiner les contours de ce que nous comprenons par « mixité » et « non-mixité », de tenter de comprendre en quoi la non-mixité choisie, qui tend à être dénoncée, peut apparaître comme un

¹ LEBRETON, M., « Sarah Schlitz va participer à une réunion non mixte, suscitant la polémique : outil militant ou discrimination ? », *La Dernière Heure*, 07 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.dhnet.be/actu/belgique/sarah-schlitz-va-participer-a-une-reunion-non-mixte-suscitant-la-polemique-outil-militant-ou-discrimination-612f7ecd9978e245cabb43f8>, consulté le 3 novembre 2021.

² UYTENDAELE, M., « Sarah Schlitz : après la neutralité inclusive qui exclut, l'égalité qui divise (carte blanche) », *Le Vif*, 1^{er} septembre 2021, [en ligne :] <https://www.levif.be/actualite/belgique/sarah-schlitz-apres-la-neutralite-inclusive-qui-exclut-l-egalite-qui-divise-carte-blanche/article-opinion-1463735.html>, consulté le 3 novembre 2021.

³ « L'Unef plus que jamais sous le feu des critiques pour ses "réunions non mixtes racisées" », *Le Nouvel Observateur*, 19 mars 2021, [en ligne :] <https://www.nouvelobs.com/politique/20210319.OBS41621/l-unef-plus-que-jamais-sous-le-feu-des-critiques-pour-ses-reunions-non-mixtes-racisees.html>, consulté le 4 novembre 2021.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Blanquer s'inquiète des pratiques de l'Unef, "qui ressemblent au fascisme" », *Le Point*, 19 mars 2021, [en ligne :] https://www.lepoint.fr/societe/blanquer-s-inquiete-des-pratiques-de-l-unef-qui-ressemblent-au-fascisme-19-03-2021-2418519_23.php, consulté le 4 novembre 2021.

outil indispensable à la construction d'une mixité réelle. Ainsi, dans un premier temps, nous reviendrons sur les modalités de la mixité telle qu'elle se donne à voir dans nos imaginaires. Nous évoquerons également l'égalité qu'elle suppose. Ensuite, dans un deuxième temps, nous distinguerons la « non-mixité subie » de la « non-mixité choisie », afin de démontrer dans quelle mesure cette dernière est motivée par des objectifs d'empowerment et de sécurité, à l'inverse de la préservation du pouvoir à l'œuvre dans l'autre cas. Si certaines limites à la non-mixité choisie peuvent être identifiées, dans un troisième temps, nous tenterons d'analyser les réactions fortes portées à son encontre, tout en tentant d'esquisser les raisons qui en font un outil important d'émancipation.

Tout au long de cette analyse, les propos avancés seront nourris et illustrés par une vision de terrain, au travers de notre partenariat en éducation permanente avec le GAFFI, une association bruxelloise organisant une non-mixité auprès d'un public de femmes immigrées⁶.

Les luttes féministes ne s'inscrivent pas au détriment d'autres luttes comme celles du racisme et de l'homophobie. La perspective intégrée, intersectionnelle et collective d'un ensemble de luttes politiques et sociales est nécessaire, et nous posons le choix, au cours de cette analyse, d'opérer un focus sur la question du genre et des rapports hommes-femmes.

I. La mixité pour une meilleure égalité ?

Afin de comprendre les enjeux découlant de la non-mixité, il convient de questionner ce qu'on entend communément par « mixité ». Depuis longtemps, nous avons grandi avec l'idée que la mixité et la diversité sociale étaient nécessaires pour développer une égalité certaine et forger une démocratie solide. Cependant, cette croyance appelle deux questionnements importants : sommes-nous réellement dans une société mixte et la mixité est-elle nécessairement associée à une certaine égalité ?

⁶ La travailleuse travaillant au GAFFI et rencontrée dans le cadre de cette analyse sera dénommée F. par soucis d'anonymisation.

A. Vous avez dit « mixité » ?

Qu'est-ce que la mixité ? À quel moment peut-on dire qu'une activité est mixte ? Il est possible de mesurer la mixité d'une assemblée ou d'un groupe social en observant qui est présent-e : faut-il la simple présence de femmes ou de personnes racisées pour considérer qu'une assemblée ou une activité est mixte ? Si oui, dans quelle mesure ? La présence d'une seule femme suffit-elle pour considérer qu'il s'agit effectivement d'une réunion en mixité ou faut-il s'assurer d'une réelle parité ? De plus, une simple présence suffit-elle ? Bien qu'une parité hommes/femmes soit effective ne doit-on pas s'assurer d'une participation égale pour considérer que l'on soit dans une mixité réelle ? En d'autres termes, une activité peut-elle être jugée comme mixte si les femmes et personnes racisées présentes ne prennent pas la parole ou ne participent pas au processus décisionnel par exemple ?

Aujourd'hui peu importe qui est présent-e ou qui participe, nous avons tendance, dans nos espaces de vie, à considérer qu'une activité est mixte à partir du moment où elle n'interdit pas explicitement certaines catégories de personnes⁷. Cette espèce de « mixité autorisée » n'implique alors pas que la présence et la participation des membres soient effectivement mixtes. Ainsi, par exemple, si les lauréats des derniers prix Nobels, composés de douze hommes pour une femme⁸, peut être considéré comme mixte, c'est bien parce qu'ici les femmes sont « autorisées » à participer (et donc à potentiellement gagner le prix).

De là, cette simple « autorisation » de la mixité au sein des espaces sociaux quotidiens et politiques, sans explicitement organiser une présence et une participation réelle de toutes sortes de catégories de personnes, peut être considérée comme une espèce de « permission accordée exceptionnellement ». Cette approche trouvant en réalité son origine dans le fait que ces lieux sociaux s'organisent selon des dynamiques de dominations transcendants nos sociétés, créant dès lors de l'entre-soi qui reproduit ces mêmes dominations (cf. II. A. La non-mixité subie, p. 9).

⁷ KAUFER, I., « Mixité ? Non-mixité ? », Prefer ASBL, 15 octobre 2021, [webinaire].

⁸ DELLATTO, M., « Sachez-le, une seule femme a reçu un prix Nobel cette année ! », Forbes, 15 octobre 2021, [en ligne :] <https://www.forbes.fr/femmes-at-forbes/une-seule-femme-a-recu-un-prix-nobel-cette-annee>, consulté le 3 novembre 2021.

B. Vous avez dit « égalité » ?

La conception de la mixité évoquée ci-dessus semble comporter des postulats biaisés. En effet, comprendre la mixité comme l'**autorisation** à chacun-e d'être présent-e et/ou de participer à une activité, à une réunion ou à un évènement politique ou socio-culturel sous-entend l'idée que chacun-e a les mêmes chances, une absence de pressions extérieures, et les mêmes opportunités d'effectivement être présent-e et participer – bref cela suppose une égalité entre les membres en présence. Or, cela n'échappera peut-être à personne : notre société est traversée par de multiples discriminations de manière systémique, et ce, de telle manière que la présence et la participation de certaines personnes à certains évènements mixtes soient limitées, bridées, voire punies (nous l'étudierons davantage par après).

Le tokénisme, ou la mixité artificielle

Afin de se donner une image inclusive, mixte et donc égalitaire, nombre d'entreprises et d'organisations politiques et sociales n'hésitent pas à recourir au tokénisme⁹. Il s'agit d'une pratique consistant à placer une personne issue d'une catégorie marginalisée (femme, personne racisée, personne LGBT+, etc.) dans un groupe, le plus souvent masculin et blanc, afin d'afficher une image non discriminatoire et ouverte à l'égalité et la diversité.

Par exemple, dans les œuvres culturelles, au cinéma, dans les romans ou les séries télévisées, il n'est pas rare de mettre en scène un personnage racisé ou LGBT+ pour mettre en scène une relative diversité, sans creuser davantage leur personnage ou sans que cela n'ait une importance pour le récit fictionnel. Ainsi, John Boyega, acteur noir de la saga Star Wars, regrettait le moindre développement de son personnage en compa-

⁹ FRESLON, C., « Le tokénisme ou comment utiliser les femmes comme "cache-mi-sère" », *Métro*, 27 mai 2018, [en ligne :] <https://journalmetro.com/societe/techno/1186742/le-tokenisme-ou-comment-utiliser-les-femmes-comme-cache-misere>, consulté le 14 décembre 2021.

raison à ses collègues blancs¹⁰. De même, J.K. Rowling a été sujette de vives critiques suite à l'annonce de l'homosexualité de Dumbledore, personnage iconique de la saga Harry Potter. Cette information étant perçue par certain-e-s fans comme étant une manière de se donner une image inclusive et soucieuse des minorités sexuelles et de genre, alors même que cet aspect du personnage n'est que peu développé dans l'œuvre originale de l'autrice¹¹.

Un autre exemple est celui de la démission du PDG d'Uber, Travis Kalanick, en 2017, suite à des scandales liés à du harcèlement sexuel et l'instauration d'une culture discriminatoire au sein de son entreprise¹². Pour reprendre son poste, de nombreuses femmes ont été alors approchées, bien qu'aucune n'ait accepté le poste. Encore une fois, il s'agit ici de mécanismes de tokénisme mis en place par l'entreprise. Au lieu d'entreprendre un vrai travail de fond afin de promouvoir le respect des travailleur-euse-s en son sein, et de favoriser une mixité réelle aux postes de direction, Uber préfère instrumentaliser les femmes afin de se donner bonne conscience.

En créant cette soi-disant mixité et en l'étalant telle une vitrine de l'inclusivité, ces entreprises tentent d'introduire chez ses observateur-ric-e-s l'image d'une organisation soucieuse de l'égalité et de la diversité. Or, en affichant cette mixité illusoire, ces organisations tentent de cacher et de se dédouaner des véritables asymétries et dominations en leur sein.

¹⁰ DUPONT-BESNARD, M., « Star Wars : John Boyega dénonce le racisme et la diversité de façade du cinéma », Numerama, 3 septembre 2020, [en ligne :] <https://www.numerama.com/pop-culture/645786-star-wars-john-boyega-denonce-le-racisme-et-la-diversite-de-facade-du-cinema.html>, consulté le 15 décembre 2021.

¹¹ TUAL, M., « Harry Potter : l'homosexualité de Dumbledore au cœur d'une nouvelle polémique », Le Monde, 03 février 2018, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/02/03/harry-potter-l-homosexualite-de-dumbledore-au-c-ur-d-une-nouvelle-polemique_5251293_4408996.html, consulté le 15 décembre 2021.

¹² MARIN, J., « Travis Kalanick, patron d'Uber, quitte définitivement le groupe », Le Monde, 21 juin 2017, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/entreprises/article/2017/06/21/travis-kalanick-patron-d-uber-quitte-definitivement-le-groupe_5148499_1656994.html, consulté le 15 décembre 2021.

En effet, contrairement aux outils de discriminations positives visant réellement une mixité et une diversité égalitaire, le tokénisme ne constitue qu'un « cache-misère », une manière d'arborer de fausses intentions, sans travailler les réelles raisons de non-participation des personnes marginalisées.

Finalement, ce que montre cette stratégie de tokénisme c'est bien la facilité dans nos esprits à associer la mixité et la diversité (aussi dérisoire soient-elles) à l'égalité et l'inclusion, bien que nous ne soyons pas tou-te-s dupes...

Ainsi, croire que la mixité, telle qu'on la conçoit communément, suffit et appelle l'égalité semble fallacieux. Il ne suffit pas « d'être là », faire acte de présence, pour se persuader d'être dans une diversité démocratique et égalitaire, puisqu'aujourd'hui encore des inégalités et des discriminations existent par le simple fait d'être une femme, d'être une personne racisée, etc. D'ailleurs, comme le rappelle la sociologue féministe française Christine Delphy, le couple hétérosexuel, n'est-il pas l'entité sociale mixte avec une parité numérique parfaite, mais où les inégalités entre ses membres restent toutefois importantes¹³ ?

¹³ DELPHY, C., « La non-mixité : une nécessité politique », Les mots sont importants, 24 novembre 2017, [en ligne :] <https://msi.net/La-non-mixite-une-necessite>, consulté le 15 décembre 2021.

II. Face à la mixité : la non-mixité

A. La non-mixité subie

La non-mixité subie est décrite par la militante féministe et écrivaine Irène Kaufer comme une « non-mixité entre dominants »¹⁴. Il s'agit d'espace où la mixité est autorisée mais que les hommes et/ou les personnes blanches, par exemple, prennent spontanément, excluant directement ou indirectement les femmes ou les personnes racisées, créant de ce fait des espaces non mixtes. Dès lors, là où se situent malgré tout quelques personnes de catégories marginalisées, il s'agit de concevoir également ces espaces comme relevant d'une non-mixité subie puisque ici la prédominance d'hommes blancs est considérée comme dominante et bridant les possibilités d'actions et de participation des membres des catégories dominées¹⁵.

Christine Delphy écrit ainsi :

*La non-mixité est d'abord une imposition du système patriarcal, qui exclut les femmes par principe, en les considérant comme ne faisant pas partie de la société politique [...]. Le monde est dirigé par des clubs d'hommes : au niveau international, ONU, OSCE, OTAN, et au niveau national : gouvernements, niveaux décisionnels des administrations, et des armées, comme des ministères correspondant à ces organismes. Clubs d'hommes [...] dans les mairies, les amicales, les innombrables amicales de boulistes, de pêcheurs, de pratiquants de sports nouveaux ou traditionnels*¹⁶.

Ces « clubs d'hommes », ou « boys clubs », composés principalement d'hommes blancs et hétérosexuels, s'insinuent, se créent et s'installent dans les milieux « mixtes » comme des réseaux informels et privés, créant dès lors une non-mixité, un entre-soi. Ce sont des groupes d'hommes, d'amis, de camarades pratiquant le plus souvent des activités de sociabilité masculine :

¹⁴ KAUFER, I., op. cit.

¹⁵ Notez qu'un groupe non mixte de femmes n'annule pas d'autres dominations (entre blanches et racisées, entre femmes riches et femmes pauvres, etc.). Nous évoquerons cette idée dans le point « Non-mixité choisie Versus Séparatisme », p. 21.

¹⁶ DELPHY, C. op. cit.

boire un verre entre collègues le soir, participer au club de foot de l'entreprise, se raconter des blagues à la machine à café, etc.¹⁷.

Toutes ces interactions créent des liens forts, une familiarité, qui bénéficient à qui y participent. Si vous ne voyez pas ces boy's club, c'est certainement que vous êtes déjà dedans. Et ce n'est pas que les boy's club excluent formellement les femmes – tous les membres du club vous le diront : ils sont tout à fait ouverts aux femmes, c'est « juste » qu'elles sont moins susceptibles d'y participer ; c'est « juste » qu'elles ne jouent pas au foot, « juste » qu'elles n'ont pas le temps d'aller vider des pintes après le travail.¹⁸

Derrière ces groupes d'hommes et leurs activités de socialisation à première vue sympathiques, se cachent une entraide et une solidarité forte, et s'entretient le pouvoir masculin, blanc et hétéronormatif. Le plus souvent sous le couvert de l'humour, ces hommes se moquent, rient des femmes, des asiatiques, des grosses, des homosexuels, etc. de leur entourage proche. Cet humour teinté d'humiliation ne fait que renforcer et légitimer les discriminations à l'encontre de personnes déjà discriminées. Toujours sous couvert d'humour, et comme cela a pu prendre place dans le cadre de La Ligue du LOL, sont parfois mises en place des campagnes de harcèlement, de diffamations, et d'insultes¹⁹.

Ces « boy's clubs » ou cet entre-soi masculin se retrouve également dans les filières professionnelles dites « masculines » comme l'armée ou les travaux manuels, où les femmes décidant de s'aventurer par vocation sont parfois soumises aux violences des groupes d'hommes. Par exemple, au lycée militaire français de Saint-Cyr, quelques étudiants auraient harcelé moralement leurs camarades féminines afin de les voir abandonner le concours d'entrée de l'École militaire²⁰. Si ces comportements sont dénoncés, notamment au travers de la cellule ministérielle Thémis, et ont été l'objet d'une enquête in-

¹⁷ TUAILLON, V. « Les privilèges de l'homme au travail », *Les Couilles sur la table*, Paris : Binge Editions, 2019, pp. 88-107.

¹⁸ TUAILLON, V. op. cit. p.93.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ LECAPLAIN, G. et MORAN, A., « Lycée Saint-Cyr, un an après : "Finalement, rien de rien n'a changé" », *Libération*, 27 mars 2019, [en ligne :] https://www.liberation.fr/france/2019/03/27/lycee-saint-cyr-un-an-apres-finalement-rien-de-rien-n-a-change_1717821, consulté le 20 décembre 2021.

terne²¹, il convient de constater que ces logiques de *boy's club* sont encore bien présentes et qu'un long chemin reste à parcourir pour changer ces attitudes et mentalités.

Ces femmes sorties des sentiers battus subissent un véritable coût de la transgression. Alors qu'une mixité est justement autorisée, certains jugent que leur place n'est pas celle qu'elles occupent et on le leur fait savoir, par de l'indifférence, des insultes, du harcèlement, et des menaces.

Ainsi, dans les milieux dits « mixtes » (ou plutôt où la mixité est autorisée), se crée spontanément une non-mixité subie des groupes de dominants. Dans ces entre-soi, prend place une culture masculine, blanche et hétéronormative, où les membres cultivent leur domination, leur pouvoir et le statu quo, en excluant plus ou moins violemment les personnes sujettes à leurs discriminations. De même, pour les femmes présentes dans des milieux jugés principalement masculins, un « retour de manivelle », un effet « *backlash* »²², plus ou moins violent peut se faire ressentir tant le simple fait d'être là est parfois synonyme de défiance face au pouvoir en place²³.

Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, la mixité telle qu'on la conçoit communément ne s'inscrit finalement que dans une non-mixité invisible, plus insidieuse, celle des dominants. Dès lors, face à cette fausse mixité et au manque d'égalité, d'autres outils sont mobilisés par les personnes discriminées, notamment la non-mixité choisie.

²¹ « Saint-Cyr-l'Ecole : un élève de la prépa militaire accusé de harcèlement sexuel », *Le Parisien*, 6 février 2020, [en ligne :] <https://www.leparisien.fr/faits-divers/saint-cyr-l-ecole-un-eleve-de-la-prepa-militaire-accuse-de-harcelement-sexuel-06-02-2020-8254536.php>, consulté le 21 mars 2022.

²² Par « *backlash* », comprenez un retour de manivelle ou un retour de bâton, et désigne certaines réactions, politiques ou sociales, face à des transformations et politiques sociales, progressistes ou libérales. Pour en savoir plus, voir : MANSBRIDGE, J. et SHAMES, S., « Vers une théorie du *backlash* : la résistance dynamique et le rôle fondamental du pouvoir », *Recherches féministes*, XXV, 1, 2012, p. 151–162, [en ligne :] <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2012-v25-n1-rf0153/1011121ar>.

²³ DELVAUX, M., *Le boys club*, 2021, Paris : Payot & Rivages.

B. La non-mixité choisie

La non-mixité choisie, plutôt décrite comme « une non-mixité entre dominé-e-s » par la féministe Irène Kaufer, consiste en des espaces **momentanés** et **ponctuels** réservés aux personnes partageant un même vécu particulier, notamment lié à une discrimination systémique, excluant de ce fait les personnes jugées oppressives²⁴.

Ainsi, cela concerne des évènements mettant en relation des personnes vivant une situation commune, comme les Alcooliqes Anonymes, les rencontres entre personnes porteuses d'un cancer ou encore les réunions entre ancien-ne-s étudiant-e-s. Cela consiste également en des rencontres politiques directement liées à une lutte sociale spécifique, comme par exemple, la marche entre femmes à laquelle Sarah Schlitz a participé²⁵ ou la discussion virtuelle à propos de luttes politiques contre la misogynie et le racisme réunissant des femmes, personnes queer et personnes racisées²⁶.

Ainsi ces moments ponctuels de non-mixité choisie entre personnes partageant un vécu commun peut prendre place au sein d'organisations politiques, associatives, en privée, mais également dans les lieux publics. En effet,

²⁴ Nous en discuterons par la suite, mais les moments en non-mixité choisie peuvent laisser apparaître des dynamiques oppressives non prises en compte à la base. Par exemple, si dans un premier temps, les réunions entre Alcooliqes Anonymes ne réunissent que des personnes vivant une dépendance à l'alcool en vue de partager leur expérience à cet égard, il se peut que dans un deuxième temps, des réunions spécifiques entre femmes alcooliqes se créent pour témoigner momentanément de l'expérience spécifique de l'« alcoolisme féminin ». Evidemment, s'il apparaît qu'il faille parfois réduire les groupes s'organisant en non-mixité choisie en fonction des expériences spécifiques vécues par certaines catégories de personnes, il convient toutefois de garder de vue l'intérêt émancipatoire de ces moments (la collectivité et les regards divers autour d'un même vécu restent au cœur de la démarche).

²⁵ DEMARET, M., « Malgré la polémique, Sarah Schlitz a bien participé à la réunion interdite aux hommes: "Elle a reçu beaucoup de menaces assez violentes" », *La Libre*, 3 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/09/03/malgre-la-polemique-sarah-schlitz-a-bien-participe-a-la-reunion-interdite-aux-hommes-elle-recu-beaucoup-de-menaces-assez-violentes-6FT453FAWJGXLOBOP45CBAUULA>, consulté le 15 décembre 2021.

²⁶ BOUCHE, M., « Un événement en ligne bruxellois "interdit aux Blancs" crée l'émoi », *7 sur 7*, 10 décembre 2020, [en ligne :] <https://www.7sur7.be/belgique/un-evenement-en-ligne-bruxellois-interdit-aux-blancs-cree-lemoi~a1c76ab7/?referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F>, consulté le 17 décembre 2021.

dans certains clubs de sport ou cafés par exemple, des horaires sont parfois réservés exclusivement aux femmes ou aux personnes LGBT+.

1. Les objectifs de la non-mixité choisie

La non-mixité, aussi décriée qu'elle soit, porte pourtant deux objectifs importants : la création de safe space permettant une liberté de parole et la création d'espaces d'empowerment et d'organisation politique.

- Safe Space et liberté de parole

Un des objectifs de la non-mixité choisie réside dans la création d'un espace « sécurisé » (« Safe Space », en anglais) momentané et où une liberté de parole est promue. Ainsi, ces moments permettent d'agir et de parler autour d'un vécu partagé dans une relative liberté.

Ce besoin d'espace sécurisé où la parole peut se libérer est d'ailleurs observé et recherché au GAFFI :

C'est d'offrir des espaces où les femmes se sentent écoutées, se sentent en confiance, peuvent s'exprimer, peuvent partager leur vécu. Les femmes qu'on accueille ne connaissent pas vraiment des espaces où elles ont l'occasion de parler de leur parcours de leur vécu en tant que femme, en tant que migrante, exilée, immigrée. Je pense que c'est très important de pouvoir déjà mettre en place ces espaces d'accueil, de bienveillance, d'écoute où les femmes se sentent dans une bulle d'oxygène. Le fait qu'elles soient entre femmes leur permet de parler de certaines choses qu'elles n'aborderaient pas s'il y avait des hommes, de parler des vécus d'oppression, de discrimination²⁷.

Mais pourquoi la participation et la parole se libèrent-elles à partir du moment où des personnes jugées oppressives ou des personnes non concernées ne sont pas présentes ?

Plusieurs raisons peuvent être évoquées. Premièrement, permettre une non-mixité ponctuelle dans différents espaces sociaux quotidiens (comme les cafés ou les salles de sports) offre momentanément aux personnes systématiquement opprimées dans les espaces mixtes une « bulle » afin qu'elles puissent s'appropriier les espaces dont elles n'ont d'ordinaire qu'un accès limité,

²⁷ F., travailleuse du GAFFI, interviewée le 7 janvier 2022.

voire inexistant. Par exemple, comme l'explique notre collaboratrice, Clara Van der Steen dans son analyse sur l'espace public et les rapports de genre²⁸, plusieurs villes suédoises réservent aux femmes, à des horaires spécifiques, des structures sportives, comme des skateparks. Ces expériences montrent ainsi que les filles et les femmes utilisent davantage ces terrains de sport que lorsque ceux-ci sont « mixtes ». D'ailleurs, ce type d'espace en non-mixité choisie permet également un moindre risque d'agressions. Par exemple, en raison du nombre important d'agressions sexuelles et de viols survenus l'année précédente au plus grand festival suédois, le Bravella, la comédienne Emma Knyckare a souhaité mettre en place un festival uniquement réservé aux femmes et aux personnes trans. Elle a alors écrit sur Twitter : « que penseriez-vous d'un festival génial où seules les non-hommes sont bienvenues jusqu'à ce que TOUS les hommes apprennent à bien se tenir »²⁹.

Deuxièmement, les réunions non mixtes permettent d'éviter d'expliquer et renseigner les personnes non concernées, ce qui constituerait alors une perte de temps déviant de l'objectif principal qu'est le partage d'expériences communes. Par exemple, dans une réunion d'alcooliques anonymes, il serait incongru et chronophage d'expliquer en long en large ce qui est entendu par « sevrage », « consommation compulsive », etc. à une personne non concernée alors que l'objectif principal de la réunion consiste à discuter du vécu émotionnel des membres sobres. Ainsi, une réunion en non-mixité permet d'engager des discussions plus approfondies, sur des bases communes, avec parfois un lexique partagé et dont les yeux extérieurs ne comprennent pas forcément les tenants et aboutissants. Ces espaces non mixtes ne portent pas un objectif de pédagogie, puisque d'autres espaces, mixtes, existent et le permettent. D'ailleurs, en évitant la présence de personnes non concernées ou jugées oppressives, les participant-e-s à ces réunions non mixtes ne doivent pas se justifier ou tenter de convaincre les dominants du bien-fondé de leur vécu. Ainsi, imaginez une réunion mixte pour des personnes victimes de violences sexuelles où leurs paroles sont mises en doute, où elles sont sommées

²⁸ VAN DER STEEN, C., « Espace public et rapport de genre, comment la ville devient un lieu de domination », Bruxelles, n° 446, 2021, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/espace-public-genre>, consulté le 23 décembre 2021.

²⁹ HIVERT, A.-F., « Statement, premier festival sans hommes en Suède », Le Monde, 13 septembre 2018, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2018/09/13/statement-premier-festival-sans-hommes-en-suede_5354371_4497186.html, consulté le 9 décembre 2021.

d'expliquer, à des hommes, en quoi leur vécu relève vraiment d'une agression sexuelle. En plus d'une perte de temps certaine, cela participe également à une reproduction de domination masculine.

Troisièmement, il semble également apparaître que lorsque qu'une personne appartenant à une position de domination est présente, la parole et la participation des personnes appartenant à une minorité soient bridées et limitées³⁰. Ainsi, dans une perspective de genre, la participation des femmes à des réunions ou des événements en mixité peut être mise à mal par les hommes présents, et ce pour plusieurs raisons.

Par exemple, le *mansplaining*³¹ fait référence aux situations où un homme parle et explique quelque chose de manière condescendante et paternaliste à une femme. L'autrice Rebecca Solnit fut la première à décrire cette situation après une rencontre avec un homme lui expliquant, sur un ton infantilisant, le contenu du livre qu'elle a elle-même écrit. Il lui a fallu alors répéter à trois reprises qu'elle en était l'autrice³². Si le concept de *mansplaining* est avant tout un néologisme issu principalement d'Internet, il reste toutefois pertinent pour comprendre comment la participation des femmes à des événements en mixité peut parfois être bridée et limitée, de manière inconsciente, par un interlocuteur condescendant, ne reconnaissant pas, de prime abord, la légitimité d'une femme à parler et à apporter son expertise sur un sujet donné.

Un autre exemple concerne le *maninterrupting*³³. Il s'agit de la tendance qu'ont les hommes à interrompre, sans justification, une femme qui est en train de parler dans une conversation ou un débat³⁴. Ainsi, lors du débat entre Donald Trump et Hillary Clinton durant la campagne présidentielle américaine de 2016, celle-ci s'est vu interrompre près de 51 fois (contre 17) par son opposant³⁵. Cette tendance à couper la parole d'une femme ne s'inscrit pas

³⁰ KAUFER, I., op. cit.

³¹ En français, le mot est parfois traduit par « mecspliation ».

³² MORIN, V. et TOUNY-PUIFFERRAT, A., « Les nouveaux mots du féminisme », Le Monde, 24 août 2017, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/03/07/les-nouveaux-mots-du-feminisme_5090782_3224.html, consulté le 02 décembre 2021.

³³ En français, le mot est parfois traduit par « mecterruption ».

³⁴ FRANCARD, M., « Puis-je mecspliquer ? », Le Soir, 30 mars 2018, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/148571/article/2018-03-30/puis-je-mecspliquer>, consulté le 02 décembre 2021.

³⁵ CROCKETT, E. et FROSTENSON, S., « Trump interrupted Clinton 51 times at the debate. She interrupted him just 17 times », Vox, 27 septembre 2016, [en ligne :] <https://www.vox.com/policy-and-politics/2016/9/27/13017666/presidential-debate-trump-clinton-sexism-interruptions>, consulté le 24 novembre 2021.

seulement dans l'arène politique, mais s'insinue également dans les conversations quotidiennes, les réunions professionnelles ou les discussions sur des plateaux télévisés. D'ailleurs, au-delà de l'interruption de la parole, il semble également que les hommes aient tendance à accaparer la parole et à parler davantage que leurs interlocutrices féminines³⁶.

Notons qu'il s'agit la plupart du temps de situations et de comportements dont les hommes (et les femmes) n'ont pas conscience. Ainsi, les hommes ne sont pas forcément des individus malveillants voulant consciemment brider la participation des femmes dans les arènes politiques et socio-culturelles ou dans les espaces de discussions quotidiennes. Ces situations témoignent simplement de réflexes acquis durablement et prenant place dans une société patriarcale où les hommes dominent. Ces comportements ne révèlent qu'une reproduction de cette domination au sein des plus simples interactions quotidiennes et ceux-ci peuvent participer à une inégalité de participation entre hommes et femmes dans les espaces de mixité.

- Outil d'émancipation et d'organisation politique

D'autre part, la non-mixité choisie s'inscrit également dans une démarche d'organisation politique et d'émancipation.

Contrairement à ce qu'aimeraient nous faire croire ses détracteur-ric-e-s, la non-mixité choisie n'est pas importée, à l'origine, des États-Unis³⁷ (comme si une origine outre-atlantique était de facto synonyme de décadence et d'immoralité et constituait un argument en soi pour rejeter toute importation), puisque déjà durant la Révolution française se sont créées des sociétés de femmes, des organisations en non-mixité choisie. Par exemple, Pauline Léon et Claire Lacombe fondent en 1793 la Société des républicaines révolutionnaires, un groupe révolutionnaire exclusivement féminin aux revendications sociales, économiques et féministes³⁸.

³⁶ Vous pouvez, si vous le souhaitez, faire l'expérience et calculer lors d'une réunion ou d'un débat télévisé qui, entre les hommes et les femmes, parlent le plus via le site *Are men talking too much?* : <http://arementalkingtoomuch.com>.

³⁷ SUGY, P., « Les réunions «non mixtes», une pratique qui se banalise », *Le Figaro*, 21 mars 2021, [en ligne :] <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-reunions-non-mixtes-une-pratique-qui-se-banalise-20210321>, consulté le 26 novembre 2021.

³⁸ GUILLON, C., « La société des citoyennes républicaines révolutionnaires », *La révolution et nous*, 8 février 2013, [en ligne :] <https://unsansculotte.wordpress.com/2013/02/08/societe-des-citoyennes-republicaines-revolutionnaires/>, consulté le 20 décembre 2021.

Un siècle et demi plus tard, la non-mixité choisie s'est notamment donnée à voir dans les mouvements de femmes en Espagne durant la guerre civile³⁹, avant d'être diffusée et reprise en Amérique dans les mouvements pour les droits civiques dans les années 1960⁴⁰. Importé des « Black Power » américains, l'outil de non-mixité choisie a également été mis en place dans le Mouvement de libération des femmes (MLF) dans les années 1970.

S'organiser en non-mixité apparaît alors comme nécessaire dans la perspective d'une lutte contre une oppression. La présence d'une figure de domination ne peut permettre une réelle émancipation tant elle risque de détourner la lutte politique des intérêts des personnes vivant véritablement cette oppression, reproduisant dès lors une certaine domination.

Les opprimés doivent non seulement diriger la lutte contre leur oppression, mais auparavant définir cette oppression elles et eux-mêmes. C'est pourquoi la non-mixité voulue, la non-mixité politique, doit demeurer la pratique de base de toute lutte ; et c'est seulement ainsi que les moments mixtes de la lutte – car il y en a et il faut qu'il y en ait – ne seront pas susceptibles de dérapier vers une reconduction douce de la domination⁴¹.

La féministe Christine Delphy plaide ainsi pour les espaces non mixtes, en raison de la tendance des hommes à vouloir imposer leur vision de la libération des femmes et donc de contrôler la direction que pourrait prendre le mouvement féministe⁴².

³⁹ De 1936-1939, on voit notamment apparaître l'organisation Mujeres Libres. Celle-ci, composée exclusivement de femmes, s'inscrit dans le mouvement révolutionnaire et visait à émanciper les femmes en mettant en place, entre autres, des campagnes d'alphabétisation ou encore de formations politiques et médicales. Voir : ACKELSBURG, M., « "Séparées et égales" ? Mujeres Libres et la stratégie anarchiste pour l'émancipation des femmes », *Feminist Studies*, 1985, XXI, 1, pp.63-83.

⁴⁰ TALPIN, J., « La non-mixité : une étape sur le chemin de l'émancipation des femmes ». *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 2018, LXVIII, 2, p. 30-31.

⁴¹ DELPHY, C., *op. cit.*

⁴² DELPHY, C., « Nos amis et nous. Fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes. », *L'Ennemi Principal*, Paris : Syllepse (3^e édition), 2013, pp.151-193.

De bonnes intentions ne suffisent pas...

Au-delà, des risques de reproduction de mécanismes de domination (tels que mansplaining et le maninterrupting), nous pourrions envisager que des personnes issues des positions de domination, des hommes ou des personnes non racisées, éveillées politiquement aux enjeux féministes ou antiracistes, puissent organiser leurs propres réunions et discussions en non-mixité afin de partager leur expérience et discuter de leurs modalités d'action possibles au sein du système patriarcal ou raciste dont ils ne veulent plus.

Cependant, il semblerait que la mise en place de tels espaces soit peu concluante, puisque, dans une perspective de non-mixité féministe, comme l'indique le sociologue Alban Jacquemart, « l'absence des femmes ne signifie pas une disparition des rapports de genre »⁴³. En effet, l'auteur note une reproduction de la domination masculine dans ces espaces non mixtes masculins, où est à l'œuvre une certaine compétition virile. Pour certains, ces réunions leur permettent également de s'affranchir de l'agenda féministe porté par l'organisation et ses membres féminins.

De même, Thiers-Vidal (2002)⁴⁴, chercheur en sociologie ayant participé à de nombreuses réunions en non-mixité masculines, montre que malgré toutes les bonnes intentions féministes affichées, ces groupes avaient tendance à connaître des dérives misogynes. Il note ainsi :

« [...] les groupes de parole non mixtes et mixtes ont rapidement fait émerger une asymétrie de vécus entre femmes et hommes, et donc de thématiques envisagées et de manières de les traiter. Très rapidement, des oppositions se sont en effet révélées : les hommes engagés ressortaient joyeux des ateliers non mixtes masculins où ils avaient par exemple abordé les premières expériences sexuelles, les fantasmes, l'expression d'émotions, tandis

⁴³ JACQUEMART, A., « L'engagement féministe des hommes, entre contestation et reproduction du genre ». Cahiers du genre, II, 55, 2013, pp. 49-63.

⁴⁴ THIERS-VIDAL, L., « De la masculinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive », Nouvelles questions féministes, XXI, 3, 2002, pp.71-83.

que les féministes ressortaient graves d'ateliers où elles avaient abordé les violences sexuelles et leurs conséquences sur leur sexualité et leur intégrité »⁴⁵.

Ainsi, la non-mixité masculine, alors même qu'elle s'inscrit dans une démarche politique pleine d'intentions égalitaires, tend à montrer ses limites et semble participer à une reproduction des rapports et normes de genre, entre hommes, en son sein. À cet égard, nous pourrions conclure, comme l'indique l'historienne Christine Bard, que « la non-mixité masculine est une tradition qui a renforcé le pouvoir des dominants alors que la non-mixité féminine a plutôt été réactive, un outil de la résistance féministe »⁴⁶.

2. La non-mixité choisie remise en question

Si la non-mixité choisie, entre dominé-e-s, s'apparente à un outil de lutte important et nécessaire à l'émancipation des femmes, personnes racisées ou LGBT+, certaines critiques peuvent apparaître. Celles-ci ne constituent pas une remise en question de la pratique en tant que telle et permettent aux adhérent-e-s d'organiser ces moments en non-mixité choisie avec plus de vigilance.

- D'autres dominations sont en jeu

Nous l'avons vu, la non-mixité choisie permet de créer des safe space, des espaces sécurisés, pour les membres d'une catégorie de personnes d'ordinaire dominées dans les espaces mixtes, ou pour les personnes qui souhaitent exprimer une parole libre autour d'un vécu commun. Cependant, ce n'est pas en créant des « bulles » sécurisées et momentanées autour du sexisme ou du racisme, que ne s'insinuent pas d'autres dominations⁴⁷. Par exemple, lors de réunions non mixtes entre femmes, peut apparaître une domination de la part des blanches envers les femmes racisées, ou des personnes valides auprès des personnes porteuses d'un handicap.

⁴⁵ THIERS-VIDAL, L., op. cit, p.73.

⁴⁶ BARD, C., « Le féminisme d'aujourd'hui est mixte », *Féminismes. 150 ans d'idées reçues*, sous la direction de Bard Christine. Paris, Le Cavalier Bleu, Idées reçues, 2020, pp. 163-171.

⁴⁷ KAUFER, I., « Mixité ? Non mixité ? », *Prefer ASBL*, 15 octobre 2021, [webinaire].

Ces dynamiques particulières permettent d'être saisies par le concept d'intersectionnalité, indiquant qu'on n'est pas seulement femme, mais qu'on peut également être une femme racisée, homosexuelle et/ou handicapée par exemple. Ces multiples identités, parfois sujettes à discriminations ou privilèges, doivent être prises en compte dans les groupes en non-mixité choisie afin de parfaire l'égalité de participation de chacun-e, voire permettre la création de groupes encore plus spécifiques. D'ailleurs, au-delà de ces identités cristallisées pour un instant T (on vient en tant que femmes, en tant que noir-e-s, en tant que personnes souffrant d'alcoolisme, etc.), il est évident que chacune vient avec ses propres ressentis, émotions, expériences et que d'autres dynamiques interpersonnelles peuvent toutefois apparaître (comme quelqu'un qui prend naturellement le leadership, ou à l'inverse quelqu'un qui se montre plus timide).

- Questionner les catégories

Un des risques à la mise en place d'espace en non-mixité choisie est lié à l'essentialisation et la rigidité des catégories promulguées. Si certaines catégories ont des contours simples (souffrir d'alcoolisme, être syndiqué-e, par exemple), d'autres peuvent être plus complexes et flexibles qu'on ne le pense.

Ainsi, dans les années 1970, lorsque les réunions du MLF, ou les réunions féministes de manière générale, se basaient, au travers de leur lutte, sur le « Nous, les femmes », les « femmes » apparaissaient comme une catégorie claire systématiquement opprimée. Or, si déjà à l'époque quelques critiques apparaissaient, l'avènement des théories queer⁴⁸ a participé à la remise en question de cette catégorie qui semblait aller de soi. Le mouvement queer a en effet lancé un pavé dans la mare en posant cette simple question : « c'est quoi être femme ? ».

Dès lors que ces catégories qu'on pensait installées sont questionnées, cela implique de nouvelles modalités d'organisation d'espaces en non-mixité choisie. En effet, lorsqu'il est question de se réunir entre femmes, de qui parle-t-on ? Des personnes nées avec des organes sexuels féminins ? Accepte-t-on

⁴⁸ Pour amples informations sur ce que sont les théories et le mouvement queer, voir l'analyse n°426 : LEJEUNE, R., « Pensée Queer et Féminisme. Un autre questionnement du genre », Bruxelles, n° 426, 2021, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/queer-feminisme>, consulté le 20 décembre 2021.

les personnes qui s'auto-identifient comme femmes et les femmes trans ? Dès lors, si nous les acceptons, ne risque-t-on pas de mettre en péril l'espace sécurisé recherché ?

Ces questions divisent les féministes. Certaines préférant maintenir à tout prix ces espaces non mixtes aux « femmes-nées-femmes »⁴⁹. Accepter des femmes trans est ici perçu comme un risque d'introduire une menace envers les femmes cisgenres⁵⁰, puisqu'en raison de leur précédente socialisation masculine, les femmes trans représenteraient toujours l'homme dominant marqué par des mécanismes sexistes et oppressifs⁵¹.

D'autres toutefois préfèrent insister sur le non-vécu, aujourd'hui à l'instant T, de privilèges masculins et donc privilégier l'auto-identification féminine⁵². Dans cette conception, c'est bien le vécu actuel d'une discrimination sexiste et patriarcale qui est important, et ce, malgré le passé des participantes.

Quoi qu'il en soit, l'organisation d'espaces en non-mixité choisie repose aujourd'hui sur le questionnement de certaines catégories, plus poreuses et flexibles qu'on ne l'imaginait auparavant. Se pose alors parfois la question suivante : pour construire ces espaces non mixtes, doit-on se baser sur la biologie (ou plutôt l'idée qu'on s'en fait) ou sur l'expressivité sociologique, soit la manière dont on est perçu et dont on interagit dans le monde social ?

- Non-mixité choisie Versus Séparatisme

Il s'agit de la critique la plus répandue dans les espaces médiatiques et politiques bien qu'elle n'ait pas la profondeur matérielle et réelle que ses émetteurs souhaiteraient. En effet, nombre de personnes voient en ces espaces de non-mixité choisie le symptôme précurseur d'un communautarisme et d'une volonté de séparatisme total.

Bien que la plupart du temps, ces discours publics tendent souvent vers l'excès et l'incompréhension, il serait toutefois malhonnête de nier le fait qu'ef-

⁴⁹ MAYER, S., « Pour une non-mixité entre féministes », *Possibles*, XXXVIII, 2014, pp.97-110.

⁵⁰ Par « cisgenre » entendez des personnes dont le genre assigné à la naissance correspond à leur identité de genre. À l'inverse, les personnes transgenres sont des personnes dont le genre assigné à la naissance diffère de leur identité de genre.

⁵¹ BARIL, A., « Quelle place pour les femmes trans au sein des mouvements féministes ? », *Spirale*, CCXLIII, 2014, pp.39-41.

⁵² MAYER, S., *op. cit.*

fectivement il puisse arriver qu'une volonté de séparatisme strict apparaisse dans le chef de certains groupes ou certains individus.

Par exemple, comme l'expliquait Irène Kaufer⁵³, il existe des communautés de lesbiennes politiques radicales, s'extrayant du reste du monde social pour ne plus être en contact avec des hommes et le masculin, et ce jusqu'à ne manger que des aliments grammaticalement genrés au féminin (elles ne mangent dès lors plus d'oignons, mais des échalotes). Si ces situations prêtes à rire, voire pour certain-e-s à s'offusquer, cela reste néanmoins des communautés extrêmement marginales et statistiquement peu répandues. D'ailleurs, ne prendre que ces exemples extrêmes afin de juger et condamner la non-mixité choisie relèveraient d'une mauvaise foi intellectuelle, tant le caractère ponctuel et momentané est au cœur de la démarche en non-mixité choisie.

III. La non-mixité : une menace pour la mixité ?

A. Des réactions disproportionnées

Nous l'avons évoqué dans l'introduction, la non-mixité choisie telle qu'elle est présentée dans les médias est attaquée et dénoncée par de nombreuses personnalités politiques et publiques. Pourquoi tant de véhémence envers une pratique mobilisée et installée depuis des décennies ?

De fait, les détracteur-riche-s de la non-mixité choisie semble y voir l'ombre d'une menace pouvant mettre en péril la mixité si durement acquise. Ainsi, lorsqu'il est question de se retrouver entre-soi, cela apparaît comme un affront à la démocratie et à l'égalité (jusqu'à faire des parallèles avec des situations autoritaires ayant marqué l'Histoire pour sa violence, telles que l'apartheid et le fascisme). De telles comparaisons sont-elles bien raisonnables ? La séparation stricte et systématique d'une catégorie opprimée en Afrique du Sud

⁵³ KAUFER, I., *op. cit.*

est-elle comparable à une marche, entre femmes, le temps d'un après-midi pour discuter des violences spécifiquement vécues par ces dernières lors du confinement⁵⁴ ?

D'ailleurs, il n'est pas sans rappeler les menaces reçues par Sarah Schlitz toujours en raison de sa participation à cette marche entre femmes⁵⁵. Il en va de même pour l'UNEF en France, dont plusieurs personnalités politiques ont appelé à sa dissolution, aboutissant à un amendement et à un projet de loi « contre le séparatisme ». Cet amendement vise ainsi « les associations ou groupements de fait qui interdisent à une personne ou un groupe de personnes à raison de leur couleur, leur origine ou leur appartenance ou non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée de participer à une réunion »⁵⁶. Cet amendement ayant pour vocation de lutter contre le séparatisme ne témoigne finalement qu'une méconnaissance manifeste de ce qu'implique la non-mixité choisie et en particulier le caractère momentané et ponctuel au cœur de sa démarche.

Le secteur associatif bruxellois organisant de la non-mixité connaît lui aussi son lot de pressions. En effet, comme l'explique F. du GAFFI, le décret précédent concernant la cohésion sociale⁵⁷ insistait grandement sur la question de la mixité et une pression forte a alors été mise sur les associations pour qu'elles passent à la mixité, et ce, en menaçant de retirer des subventions de cohésion sociale. De là, différentes associations ont été poussées à passer vers une organisation en mixité. Bien que différentes mixités soient visées par le gouvernement bruxellois, la COCOF et ce décret, il semble toutefois qu'un intérêt soit davantage porté sur la (non-)mixité de genre :

⁵⁴ « Cher monsieur Uyttendaele, le monde en voie de disparition, c'est le vôtre » (carte blanche), *Le Vif*, 6 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.levif.be/actualite/belgique/cher-monsieur-uyttendaele-le-monde-en-voie-de-disparition-c-est-le-votre-carte-blanche/article-opinion-1465215.html>, consulté le 15 décembre 2021.

⁵⁵ DEMARET, M., op. cit.

⁵⁶ CHAMBRAUX, C., « Les sénateurs adoptent un "amendement UNEF" permettant de dissoudre les associations faisant des réunions non mixtes racisées », *Le Monde*, 3 avril 2021, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/04/02/les-senateurs-adoptent-un-amendement-unef-permettant-de-dissoudre-les-associations-faisant-des-reunions-non-mixtes-racisees_6075311_3224.html, consulté le 15 décembre 2021.

⁵⁷ Décret relatif à la cohésion sociale, *Parlement francophone bruxellois*, 30 novembre 2018, [en ligne :] https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?la=language=fr&caller=summary&pub_date=19-02-26&numac=2019010696.

Dans les rapports en 2016, 2017, 2018, [...] les questions par rapport à la mixité, il y avait trois ou quatre questions par rapport à la mixité de genre. Dans le rapport, ils parlent de la mixité sociale, la mixité culturelle et la mixité intergénérationnelle, il n'y avait pas de questions là-dessus. Par contre les questions sur la mixité de genre... On devrait justifier pourquoi on travaillait avec des groupes non mixtes, comment on allait aller vers la mixité.⁵⁸

De là, de nombreuses associations ont saisi le CBAI (Centre Bruxellois d'Action Interculturelle) pour évaluer les programmes de cohésion sociale via le CRAcs (Centre Régional d'Appui en cohésion sociale). Par le biais d'une méthode d'analyse de groupe invitant des représentant-e-s d'associations prônant la mixité et la non-mixité, et des personnes de l'administration de la COCOF, un travail a été réalisé autour de ces questions et a mis en évidence l'intérêt de s'organiser autant en mixité qu'en non-mixité⁵⁹.

Notons cependant la possible présence d'organisations et d'associations (religieuses et dogmatiques) qui surfent sur l'idée de non-mixité choisie pour notamment percevoir des financements, et finalement imposer et reproduire une non-mixité subie.

B. Une hypocrisie dominante ?

Finalement, ces réactions disproportionnées et les pressions parfois constatées envers la non-mixité choisie reflètent les failles de notre conception de ce que sont la mixité, l'égalité et la manière dont nous souhaitons y arriver.

Dans le chef de ses détracteur-riche-s, la non-mixité choisie apparaît comme un obstacle à la mixité (occidentale), qui doit être promue pour tendre vers davantage d'égalité. F. explique ainsi :

[Dans la vision des décideurs.] Ce n'est pas normal, il faut une mixité. La société est mixte, on ne va pas rentrer dans des séparations hommes-femmes qui sont courantes dans les cultures d'origine des migrants-migrantes. Dans leur vision, il y a aussi cet aspect de clivage

⁵⁸ F., travailleuse du GAFFI, interviewée le 7 janvier 2022.

⁵⁹ Pour plus d'informations voir : ADAMANTIDIS, P., CAMARGO, B., et CARTON A., « Du mélange des genres à l'objet du mélange. Les enjeux de la cohésion sociale à Bruxelles », Centre Bruxellois d'Action Interculturelle, [en ligne :] https://www.cbai.be/cracs_mixite_med, consulté le 10 janvier 2022.

entre les genres et que si on travaille qu'avec des femmes, on va entretenir ce clivage. Alors qu'en Belgique on est dans une société mixte, on doit promouvoir la mixité »⁶⁰.

Cependant, et nous l'avons vu précédemment, la mixité dont il est ici question n'est pas si effective qu'elle ne le laisse paraître (cf. I. La mixité pour une meilleure égalité ?, p. 4). Si aujourd'hui la non-mixité choisie est tant remise en question, c'est bien parce que ses détracteur·rice·s voient la mixité comme le seul espace où peut advenir l'égalité. Mais ceux-ci n'envisagent pas que notre monde social soit inégal, et que certain·e·s possèdent des privilèges au détriment d'autres, profitant alors davantage de participation et de représentation politique, économique et sociale. D'ailleurs, il s'agit bien d'un privilège de ne pas voir le sexisme, le racisme ou l'homophobie, puisqu'on ne le vit pas au quotidien.

Comme l'écrit l'autrice Virginie Despentes : « [...] le privilège, c'est avoir le choix d'y penser, ou pas. Je ne peux pas oublier que je suis une femme. Mais je peux oublier que je suis blanche »⁶¹.

Ne pas voir, ou plutôt nier les réalités objectives que vivent certaines personnes, implique malheureusement un risque de reproduction de ces mêmes inégalités ainsi qu'un moindre investissement dans la lutte pour leur éradication.

Parce que ceux-là même qui fustigent les réunions en non-mixité choisie, ne s'indignent pas avec autant de vigueur lorsqu'il s'agit de réunions syndicales où le·a patron·ne n'est évidemment pas convié·e. D'ailleurs, où sont-ils pour dénoncer les Gilles de Binche ou certaines loges franc-maçonniques, où les femmes sont explicitement interdites ? Sous couvert d'une universalité humaniste, ce sont les femmes, les personnes racisées et les personnes LGBT+ s'organisant en non-mixité choisie qui sont montrées du doigt, qui font preuve de « séparatisme », de « communautarisme », et comble de l'ironie, de « sexisme » et de « racisme ».

Non invité·e·s à ces réunions, ces dernières doivent cesser, alors même que lorsqu'elles sont ouvertes à tou·te·s, les dominant·e·s ne se poussent pas

⁶⁰ F., travailleuse du GAFFI, interviewée le 7 janvier 2022.

⁶¹ DESPENTES, V., « Lettre adressée à mes amis blancs qui ne voient pas où est le problème... », *France inter*, 3 juin 2020, [en ligne :] <https://www.franceinter.fr/emissions/lettres-d-interieur/lettres-d-interieur-04-juin-2020>, consulté le 21 décembre 2021.

au portillon⁶². Encore une fois, ceci reflète la manière dont aujourd'hui nous concevons la mixité, puisque ne percevant pas la non-mixité (subie) quotidienne s'insinuant dans les lieux dits justement mixtes, la prégnance de ces groupes d'hommes blancs devenus invisibles, les espaces de non-mixité choisie apparaissent comme explicitement contestateurs de la mixité, lorsqu'on ne veut pas percevoir son caractère ponctuel. Les principes de mixité et d'égalité se voient ainsi instrumentalisés pour faire fi des revendications et des réalités sociales portées par les minorités.

Finalement, ces « débats » et ces volontés d'en finir avec la non-mixité choisie ne reflètent au mieux qu'une méconnaissance de la sociologie et l'histoire des luttes sociales ainsi que d'une croyance tenace en la « mixité » de notre société, au pire une volonté de s'accrocher à tout prix à ses privilèges. Puisqu'en effet, si la non-mixité choisie est autant remise en question lorsqu'il s'agit de l'organiser en vue d'une lutte politique et sociale, c'est bien parce qu'elle remet collectivement et explicitement en question le statu quo si cher aux personnes qui dominent et en profitent.

C'est le statu quo qui est menacé, l'état des choses telles qu'elles conviennent aux plus forts et aux plus riches. Ce qui ennuie, c'est la possibilité qu'une fraction de cette richesse soit perdue – richesse économique bien sûr, mais surtout politique, culturelle et sexuelle⁶³.

De fait, lorsque l'avocat constitutionnaliste, Marc Uyttendaele, fait le parallèle entre du « séparatisme » ou de « l'apartheid » et la marche en non-mixité de Sarah Schlitz⁶⁴, pourquoi ne qualifie-t-il pas les réunions des Alcooliques Anonymes de la même manière ? De fait, ce qui dérange c'est l'aspect politique et émancipatoire de la non-mixité choisie. Ce qui dérange c'est le risque de mettre en péril la « mixité », qui n'est qu'une non-mixité entre dominants, déguisée afin de, certes contrer dans une certaine mesure les critiques qui lui sont faites (par exemple : « nous ne sommes pas sexistes, les femmes sont admises, c'est juste qu'elles ne viennent pas »), mais également d'assoier et de cultiver leur domination.

Ainsi, pour concevoir une mixité plus juste, plus égalitaire et ancrée dans davantage de diversité, il convient avant tout de combattre cette hypocrisie,

⁶² Certain-e-s ironisent d'ailleurs sur le fait qu'on verrait plus d'hommes se presser aux réunions sur le féminisme lorsque celles-ci les interdit spécifiquement.

⁶³ DELVAUX, M., *Le boys club*, 2021, Paris : Payot & Rivages, p.15-16.

⁶⁴ UYTTENDAELE, M., op. cit.

cette ignorance autour de la mixité et de la non-mixité choisie, mais également rappeler que les discriminations et les inégalités sont malheureusement encore actives dans notre société, et que de telles positions contestataires peuvent participer à leur pérennisation.

C. Vers une mixité réelle

Si les débats récents portent une certaine hypocrisie, ils montrent également une méconnaissance de ce qu'est réellement la non-mixité choisie. Si l'objectif de cette analyse est, en partie, d'en montrer les contours, il convient de faire taire les mythes l'entourant. Car non, la non-mixité n'est pas un projet de société, ce n'est pas une volonté de s'extraire durablement de la mixité. F. explique :

« Ce n'est pas une fin en soi la non-mixité. C'est une approche, c'est plus dans le processus, la réflexion, la mise en place d'actions »⁶⁵.

La mixité réelle, et non pas celle que nous vivons aujourd'hui, est véritablement l'objectif politique des groupes politiques féministes, antiracistes, LGBT+, etc. Or, aujourd'hui, cette mixité n'étant pas effective, il est nécessaire d'offrir des moments en non-mixité aux membres dominé-e-s de la société pour recentrer leurs objectifs et leurs expériences afin d'affronter cette mixité en construction et de lutter efficacement pour sa matérialité. À ce titre, F. indique :

« Ces espaces de non-mixité sont très importants pour après pouvoir trouver sa place dans un espace mixte : oser prendre la parole, oser dire ce qu'on a dit, oser parler de ce qu'on vit »⁶⁶.

D'ailleurs, ces moments ne se substituent pas aux outils pédagogiques et aux réunions mixtes accueillant les personnes issues de positions de domination. De même, la non-mixité choisie n'est pas une forme de discrimination inversée, car, comme nous l'avons vu, la mixité est encore un terrain où de nombreuses personnes sont dominées. Or, il est nécessaire que ça soit les premier-ère-s concerné-e-s qui définissent les modalités de leur émancipation⁶⁷ et cela ne

⁶⁵ F., travailleuse du GAFFI, interviewée le 7 janvier 2022.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ TALPIN, J., *op. cit.*

peut se faire en présence de figures dominantes. Ainsi, comme l'évoque un compte militant queer sur les réseaux sociaux : « Le racisme [ou toute autre forme d'oppression] provoque le besoin d'espace non mixte, pas l'inverse ». ⁶⁸

Promouvoir les espaces en non-mixité choisie, autant que cela soit nécessaire, est donc primordial pour lutter contre toute forme de domination. D'ailleurs, en tant que dominant-e-s, il est également possible d'agir et de refuser la participation à une activité, séminaire ou débat télévisé lorsque la mixité des intervenant-e-s n'est pas assurée. Par exemple, le mouvement #JamaisSansElles appellent à une mixité réelle en promettant de refuser de participer à tout événement, débat ou tables rondes si des femmes n'y sont pas présentes ⁶⁹. De la même manière, l'auteur de bande dessinée, Riad Sattouf, en 2016 avait refusé sa nomination au Grand Prix d'Angoulême pour protester contre l'absence de femmes parmi les nominés ⁷⁰.

Conclusion

La non-mixité choisie est dénoncée, attaquée, sujette à de réactions virulentes, tant elle apparaît comme une menace pour la mixité et l'égalité. La mixité telle qu'elle nous apparaît dans notre société occidentale semble devoir être protégée à tout prix contre ces groupes féministes, antiracistes ou LGBT+ voulant s'en extraire momentanément. Cependant, pointant le caractère inégalitaire ou « séparatiste » de ces réunions, activités ou rassemblements, ses détracteur-ric-e-s ne voient pas à quel point la mixité que nous connaissons n'est au final qu'une non-mixité immense entre dominant-e-s. Tellement immense, qu'elle en devient invisible.

⁶⁸ Queer Faith and TheMany - Radical Faeries & Plurals, « La non-mixité », Facebook, [en ligne :] <https://www.facebook.com/Faith.RadFae/posts/1691802444340858>, consulté le 15 décembre 2021.

⁶⁹ HOBALLAH, R., « #JamaisSansElles : petite histoire d'un mouvement féministe qui monte, qui monte ! », LCI, 19 novembre 2020, [en ligne :] <https://www.lci.fr/medias/jamaissanselles-petite-histoire-d-un-mouvement-feministe-qui-monte-qui-monte-2170439.html>, consulté le 22 décembre 2021.

⁷⁰ BRAIBANT, S., « Festival d'Angoulême : Riad Sattouf jette un pavé dans la mare sexiste de la BD française », TV5Monde, 6 janvier 2016, [en ligne :] <https://information.tv5monde.com/terriennes/festival-d-angouleme-riad-sattouf-jette-un-pave-dans-la-mare-sexiste-de-la-bd-francaise>, consulté le 22 décembre 2021.

L'objectif de cette analyse était ainsi de rappeler les contours de la mixité et de la non-mixité, tout en les illustrant au travers de l'expérience au sein du GAFFI, association bruxelloise organisant de la non-mixité choisie.

Dans un premier temps, nous avons questionné le concept de mixité et d'égalité à l'œuvre aujourd'hui. Nous avons alors constaté comment la « mixité autorisée » qui organise notre société repose sur l'invisibilisation des discriminations et inégalités profondes de notre société empêchant dès lors la participation et la représentation égalitaire de chacun-e.

Dans un deuxième temps, nous avons distingué la non-mixité subie de la mixité-choisie. La première, prégnante et invisible, exclu inconsciemment ou consciemment les catégories dominées, renforçant dès lors le pouvoir de ses membres. À l'inverse, la deuxième, momentanée et ponctuelle, apparaît comme un outil important et nécessaire, permettant la création d'espaces sécurisés où la liberté de parole est prônée et favorisant l'émancipation de ses membres en vue de se renforcer dans les espaces « mixtes ». Si certaines limites peuvent être pointées (la présence d'autres dominations à l'œuvre dans les milieux en non-mixité choisie, le caractère construit des catégories de personnes et la possibilité, bien qu'extrêmement marginale, de séparatisme), l'utilité et la pertinence de la non-mixité choisie n'est plus à démontrer, et ce dans différents domaines (lutttes politiques et sociales, sevrage alcoolique, etc.).

Dans un troisième temps, nous avons tenté de comprendre les réactions vives à l'encontre de la non-mixité choisie et dans quelle mesure cette dernière pouvait véritablement être un outil important pour l'émancipation. Nous avons alors montré comment les discours fustigeant la non-mixité pouvaient être teintés d'une vision biaisée (ou l'idée de séparatisme rigide et installé cache le caractère momentanée de la non-mixité choisie), voire d'une méconnaissance de ce qu'elle est réellement, rappelant son importance et sa nécessité dans la perspective d'une mixité réelle et attentive à l'égalité.

Finalement, au regard de cette analyse, il apparaît comme important et nécessaire de renforcer et lutter pour davantage d'espaces en non-mixité choisie tant ceux-ci deviennent l'objet de dénonciations voire d'interdictions sous couvert d'humanisme et d'égalité. Or, il est bien question d'égalité derrière cette non-mixité choisie : l'égalité qu'on tente d'atteindre dans cette société « mixte », qui pourtant ressemble davantage à une non-mixité immense entre hommes blancs. Cette égalité ne peut dès lors être atteignable que lorsque les personnes elles-mêmes victimes de ces dominations peuvent la décrire

librement, s'organiser et porter leurs revendications – bref, construire un *empowerment*. Or, ceci n'est possible qu'en créant ces « bulles d'oxygène », ces moments ponctuels, pour partager, s'écouter, se renforcer et pour peut-être enfin permettre la construction d'une société plus juste, plus égalitaire et réellement mixte.

**

Diplômée d'un master en Psychologie et d'un master 2 en Sociologie, Roxane Lejeune est collaboratrice au sein la thématique Famille, Culture & Éducation du CPCP.

LEJEUNE Roxane, *Les enjeux de la mixité et de la non-mixité*, Bruxelles : CPCP, Analyse n°451, 2022, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/mixite-non-mixite>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les questions de mixité et de non-mixité semblent réapparaître dans les débats publics et médiatiques, notamment suite à la marche entre femmes à laquelle Sarah Schlitz a participé en septembre 2021. Là où certain-e-s y voient une tentative de séparatisme digne de l'apartheid, menaçant dès lors la mixité et l'égalité, il semblerait que cela soit plus complexe qu'il n'y paraît. Ainsi, l'objectif de cette analyse consiste à rappeler les contours et les enjeux de la mixité et de la non-mixité.

Illustrée par l'expérience du GAFFI, une association bruxelloise organisant une non-mixité choisie en termes de genre, cette analyse questionnera dans un premier temps la représentation que nous avons de la mixité. Fantasmée et perçue comme universelle, celle-ci, nous le verrons, n'est pas aussi effective que nous le pensons. Dans un deuxième temps, nous évoquerons la non-mixité et nous distinguerons la « non-mixité subie », plus invisible et reproduisant certaines dominations, de la « non-mixité choisie », construite dans la perspective d'émancipation et de sécurité. Enfin, dans un troisième temps, nous tenterons d'analyser les réactions parfois disproportionnées émises à l'encontre de cette la non-mixité choisie.

Tout au long de cette analyse, un regard particulier sera posé sur la non-mixité de genre, ne délégitimant pas d'autres formes de luttes sociales s'organisant notamment en non-mixité choisie, comme les luttes antiracistes.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts, 50/bte 6 – 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | info@cpcp.be

www.cpcp.be | www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :
www.cpcp.be/publications/